



UNION EUROPEENNE DES FEMMES

Femmes et Afghanistan

Les femmes et les filles en Afghanistan sont en danger face aux diverses formes de violence basées sur le genre et l'inégalité des genres.

Des mesures doivent être prises pour prévenir les discriminations, la violence, le harcèlement, les trafics et toutes les autres formes d'exploitation et de viol à l'encontre des femmes afghanes.

Les femmes restées en Afghanistan comme les réfugiées doivent être protégées par la mise en application des instruments législatifs internationaux se rapportant à l'égalité femme/homme, au statut de réfugié, ainsi que les conventions sur les droits humains.

Tous les pays doivent garantir l'application de la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conventions auxquelles l'Afghanistan est partie.

Nous apportons notre soutien aux membres des Organisations Non Gouvernementales qui ont travaillé en Afghanistan. Beaucoup d'entre elles souhaitent rester pour continuer à travailler avec les femmes et les filles afghanes.

Nous appelons tous les gouvernements à user de leurs canaux diplomatiques pour protéger et soutenir ces ONG.

Dans sa stratégie pour l'égalité des genres (2018-2023), le Conseil de l'Europe a insisté sur la nécessité de protéger les droits des femmes et des filles réfugiées demandant l'asile. Nous appuyons fortement cette recommandation.

L'Union Européenne des Femmes encourage tous les Etats membres de l'Union Européenne à travailler ensemble sur le projet d'un système commun européen de droit d'asile qui tienne compte à la fois des populations en demande d'asile et les possibilités de l'Union Européenne.

Paris, le 9 septembre 2021.

Christiane TRICOT
Présidente nationale de l'Union Européenne
des Femmes (section française)

Françoise SEME-WALLON
Secrétaire nationale de l'Union Européenne
des Femmes (section française)